

**P4** Démocratie

**P14** Métamorphoses

**P10** Vie Culturelle

**P16** Solidarité

**soulac**  
sur mer

# climats

*Le journal de la ville*



# L'été est là



La saison estivale s'est ouverte sous le signe de l'esprit festif qui anime notre station. La photo en Une de ce numéro de « Climats » en est une merveilleuse illustration. Cette robe, spécialement créée pour les 20 ans de « Soulac 1900 », retrace les éditions du festival depuis l'origine. L'observateur attentif pourra distinguer un phonographe, une montre à gousset, une voiture ancienne, une locomotive à vapeur, une montgolfière... place est également laissée à l'imaginaire. Est-ce la queue d'une sirène qui se mêle à l'écume des vagues ? Aurait-elle trompé les navigateurs passant au large pour les faire sombrer sur la côte ? « Les trésors de Soulac » qui figurent au rang des visites patrimoniales de l'été apporteront peut-être la réponse à ces questions. Pour l'heure, le mystère reste entier.

« Soulac 1900 » célèbre la grande époque des bains de mer. Ce goût pour les activités balnéaires a perduré au fil du temps. Ainsi, Soulac s'emploie tous les ans à être fin prête pour accueillir les estivants, qu'ils soient des visiteurs d'un jour ou qu'ils s'installent plus durablement.

Cette année, le front de mer a terminé sa métamorphose. Il offre une perspective unifiée. Son aménagement invite à la flânerie et à la contemplation. S'asseoir sur un banc faisant face à la mer et juste regarder, en prendre plein les yeux de ce spectacle, immuable et pourtant sans cesse renouvelé, de la plage de sable baignée par les eaux. Les plages soulacaises ont d'ailleurs toutes adopté une signalétique colorée sous l'impulsion des élus du Conseil communal des Jeunes. C'est la touche de gaieté apportée par nos jeunes élus aux aménagements de la ville.

Les vacances à Soulac, c'est aussi emprunter les pistes cyclables à travers dunes et forêt. Si le temps des vacances est un temps d'insouciance, je ne peux passer sous silence le risque incendie qui menace notre massif. La hausse des températures, la sécheresse en facteur aggravant créent les conditions pour des démarrages de feu inopinés. Nous nous devons d'être d'autant plus vigilants comme d'adapter nos comportements en fonction du niveau de risque établi. Je ne saurais trop vous inciter à consulter la météo des forêts ainsi qu'à respecter les restrictions ponctuelles d'accès au massif forestier s'il devait y en avoir.

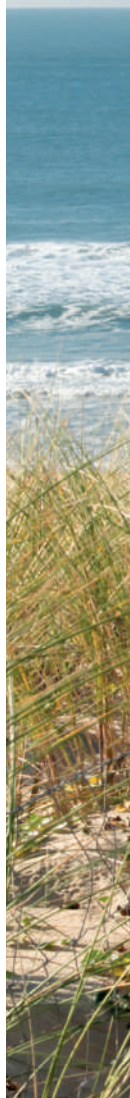
Les incendies qui ravagent la forêt canadienne et dont les effets se font sentir, au sens propre comme au sens figuré jusqu'en France, sont là pour nous rappeler que prévenir un départ de feu est plus aisé qu'éteindre un feu qui a démarré. La forêt, si nous voulons en profiter, il faut savoir la préserver.

Je vous souhaite un bon et bel été.

## **Xavier Pintat**

*Maire de Soulac-sur-Mer*

*Membre honoraire du Parlement*





<b>Démocratie</b>	4
<b>Environnement</b>	7
<b>Vie culturelle</b>	10
<b>Métamorphoses</b>	14
<b>Solidarité</b>	16
<b>Vie Soulacaise</b>	18
<b>Hommage</b>	22



*Extraits des  
délibérations des  
conseils municipaux  
des 27 mars, 11 avril  
et 30 mai.*

## **PATRIMOINE ET BATIMENTS COMMUNAUX, URBANISME ET FONCIER, EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT**

### **ACQUISITION DE PARCELLES**

Parcelles D872 (5105 m<sup>2</sup>) et D873 (6452 m<sup>2</sup>)  
lieu-dit Péchaud

### **DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT**

Le Syndicat Médocain pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (SMICOTOM), envisage la construction d'une déchetterie sur la commune de Soulac. Elle serait réalisée Passe Péchaud sur 4 parcelles d'une surface totale de 35 431 m<sup>2</sup> appartenant à la commune. Une autorisation préalable de défrichement est nécessaire à la réalisation de ce projet.

### **RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DIAGNOSTIQUE DU SYSTEME D'ADDUCTION EN EAU POTABLE (AEP)**

Conformément aux lois Grenelle 1 et 2 de l'environnement, cette étude doit permettre à la commune de Soulac-sur-Mer d'identifier les fragilités de son patrimoine d'adduction de l'eau et d'établir un plan d'action afin de limiter les pertes en eau.

## **FINANCES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022**

### **BUDGET PRINCIPAL**

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à 2 838 157,12 €. Il convient de noter que les dépenses sont inférieures aux prévisions, tandis que les recettes sont en hausse par rapport à ces mêmes prévisions.

En section d'investissement, le solde négatif de 2 406 795,86 € est couvert par l'excédent de fonctionnement.

### **BUDGET ANNEXE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

En section d'exploitation, l'excédent cumulé est de 383 539,31 €. Il est à noter que les volumes d'eau facturés sont supérieurs aux prévisions pour un peu plus de 35 000 m<sup>3</sup>. Les recettes d'assainissement sont également supérieures aux prévisions.

En section d'investissement, le déficit cumulé de 286 898,44 € est couvert par l'excédent d'exploitation.



**BUDGET ANNEXE DE L'AERODROME**

La section de fonctionnement présente un résultat cumulé de 38 859,45 €.

La section d'investissement présente un déficit cumulé de 34 888,77 €.

Les dépenses d'investissement concernent le remboursement du capital de la dette.

**BUDGET ANNEXE DU CAMPING LES OYATS**

Il présente un excédent de 73 910,30 € en fonctionnement et un déficit de 3 305,53 € en investissement.

Le remboursement du capital de la dette s'élève à 21 329,64 €.

Les dépenses d'équipement concernent l'installation d'une aire de jeux et l'achat d'une machine à laver avec monnayeur.

**BUDGET ANNEXE DU CAMPING LES GENÊTS**

Il présente un excédent de 113 697,18 € en fonctionnement et un déficit de 15 609,39 € en investissement. Le remboursement du capital de la dette s'élève à 50 550,71 €.

Au chapitre des dépenses figurent notamment l'achat de quatre mobile homes, les travaux de démolition et reconstruction du bloc sanitaire.

**BUDGETS PRIMITIFS 2023****TAUX DE FISCALITÉ INCHANGÉS**

Contrairement à de nombreuses communes disposant d'un parc de résidences secondaires important qui compensent la suppression de la taxe d'habitation par une augmentation de la taxe sur les résidences secondaires, le conseil municipal maintient les taux antérieurs (58 % pour le foncier bâti, 98,39 % sur le foncier non bâti, 15,08 % pour la taxe d'habitation des résidences secondaires). Les bases étant en augmentation, le produit attendu de la fiscalité est estimé à 6 146 197 €.

**BUDGET PRINCIPAL**

Il s'équilibre à 10 725 000 € en recettes et dépenses de fonctionnement et à 14 411 000 € en dépenses et recettes d'investissement.

**BUDGET ANNEXE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

Il s'équilibre à 2 369 160 € en dépenses et recettes d'exploitation et 3 620 450 € en dépenses et recettes d'investissement. Les tarifs de la redevance SPANC (assainissement non collectif) et de l'assainissement collectif évoluent respectivement à la hausse et à la baisse au 1<sup>er</sup> juillet 2023.

**BUDGET ANNEXE DE L'AERODROME**

La section de fonctionnement est équilibrée à 132 800 €. La section d'investissement à 72 300 €.

**BUDGET ANNEXE DU CAMPING LES OYATS**

La section de fonctionnement s'équilibre à 482 200 €, la section d'investissement à 54 406 €.

**BUDGET ANNEXE DU CAMPING LES GENÊTS**

La section d'exploitation s'équilibre à 490 000 € et la section d'investissement à 83 500 €.

**SIGNATURE DE CONVENTIONS À VOCATION DE PROMOTION TOURISTIQUE**

- Signature d'une convention de partenariat avec l'Office de Tourisme Médoc Atlantique en soutien à l'organisation de la Fête de la Mer 2023.

- Approbation de convention avec l'Office de Tourisme et des Congrès de Bordeaux Métropole pour en devenir site partenaire.

- Signature d'une convention avec l'Office National des Forêts pour l'organisation des visites guidées en forêt domaniale (visites des bunkers).

## CLAP DE FIN POUR LE CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES MILLÉSIME 2022/2023

Le temps passe vite. C'est sans doute ce qu'ont dû se dire les jeunes élus du Conseil communal lors de leur dernière séance au mois de mai. Au fil des mois, les idées ont fusé, mais le fil rouge de cette année aura été la poursuite du programme des panneaux de plage et des panneaux explicatifs du nom des plages comportant les consignes de sécurité. Les étapes du processus, connues de ceux qui avaient participé au lancement du projet l'année précédente, ont conduit les enfants à faire des propositions graphiques de la forme qu'ils souhaitaient donner aux panneaux restants. Celles-ci ont été analysées par Antoine Pometan pour en déterminer la faisabilité technique.

Il y a aussi eu la phase de fabrication et enfin celle des finitions. La dernière touche a été apportée, sous les conseils avisés d'Émilie Rakowitz, juste à temps pour que tout soit prêt pour l'inauguration.

## CE SERA «LA DÉFERLANTE»



Samedi 10 juin, les jeunes élus du CCJ, ceints de l'écharpe officielle et entourés de leurs aînés du Conseil municipal, ont procédé à l'inauguration officielle des panneaux de plage et de la Porte de la Déferlante. La consécration de deux années de travail tutoré qui leur a beaucoup appris sur la conduite de projet et le travail en équipe. Une belle expérience à travers laquelle ils auront pu exercer toute leur créativité.



# Tous acteurs de la prévention contre les incendies



**Le massif des landes de Gascogne est le plus vaste massif forestier d'Europe. Il est aussi classé à haut risque feu de forêt.**

Les incendies de l'été dernier restent dans toutes les mémoires. A l'approche de l'été, dans la perspective des grosses chaleurs qui ne vont pas manquer de l'accompagner et de la sécheresse qui va en découler, il est utile de sensibiliser chacun à la conduite à tenir pour prévenir les départs de feu.

## LE DÉBROUSSAILLEMENT AU CŒUR DE LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Le débroussaillage est une obligation légale qui, en 2023, concerne 46 départements contre 32 l'an dernier. Cela signifie que le risque incendie s'étend. Débroussailler consiste à réduire la densité de végétation autour de sa maison pour diminuer l'intensité d'un incendie et en limiter la propagation.

Au sol, herbes hautes, buissons, arbustes constituant un sous-bois doivent être réduits. Il convient également de séparer les cimes des arbres et éventuellement d'élaguer certains arbres.

De manière générale, cette obligation s'applique à tout propriétaire ou locataire, dès lors que son terrain, bâti ou non bâti, se situe à moins de 200 mètres de bois ou forêts. Dans ce cas, l'obligation non seulement de débroussaillage mais également de maintien en état débroussaillé s'exerce jusqu'à 50 mètres des constructions, y compris sur les propriétés voisines.

En Gironde, les arbres doivent de surcroît se situer à une distance minimale de 3 mètres des constructions et leur élagage

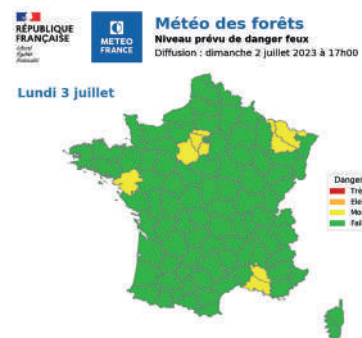
doit maintenir les premières branches à une hauteur minimale de 2,5 mètres du sol. Pour savoir si vous êtes concerné par l'obligation légale de débroussaillage, contactez votre mairie, votre préfecture ou rendez-vous sur [feux-foret.gouv.fr](http://feux-foret.gouv.fr).

## LA « MÉTÉO DES FORÊTS », UN NOUVEL OUTIL DE PRÉVENTION ET D'INFORMATION

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2023, Météo France produit chaque jour une carte élaborée à partir des observations et prévisions de plusieurs paramètres météorologiques (la température, la pluie, la force du vent, l'humidité de l'air) et de l'état de sécheresse de la végétation. Elle indique par département pour le lendemain et le surlendemain le niveau de danger de feu avec une échelle de quatre couleurs : **vert : risque faible** ; **jaune : risque modéré** ; **orange : risque élevé** ; **rouge : risque très élevé**.

L'objectif est que chacun adapte son comportement en fonction du niveau de risque de la zone dans laquelle il se situe, afin d'éviter les départs de feux. Lorsque le risque d'incendie est élevé, les préfectures peuvent restreindre voire interdire l'accès aux zones exposées aux véhicules et aux piétons, comme ce fut le cas l'été dernier dans le massif girondin. Les barbecues, feux d'artifices ou tout emploi du feu peuvent être interdits.

Les travaux agricoles et forestiers et générant des étincelles peuvent être réglementés, voire interdits.



# Histoire d'eaux

## Le goût de l'eau

Longtemps, le goût de l'eau distribuée par la Régie soulacaise a été décrié. Des solutions ont été recherchées pour y remédier. C'est chose faite depuis le 12 mai dernier.



MAITRISE D'OUVRAGE :  
COMMUNE DE SOULAC SUR MER

TRAVAUX POUR LA REDUCTION DU GOUT ET DES ODEURS DE L'EAU

PLAN DE FINANCEMENT :  
COMMUNE DE SOULAC SUR MER

Avec le concours financier de  
**Gironde**  
LE DEPARTEMENT  
Conseil Départemental de la GIRONDE

.....141 570,00 € HT....

Enveloppe travaux : 515 372,72€ HT  
LOT 1 - Station de reprise : 299 820,00 € HT  
LOT 2 - Réseaux : 215 552,72 € HT

## LA CRÉATION D'UNE STATION DE CHLORATION SUR LA DUNE DE LESPINE



600 000 € d'investissement et 11 mois de travaux ont été nécessaires à l'obtention du résultat recherché : la suppression de l'ammonium.

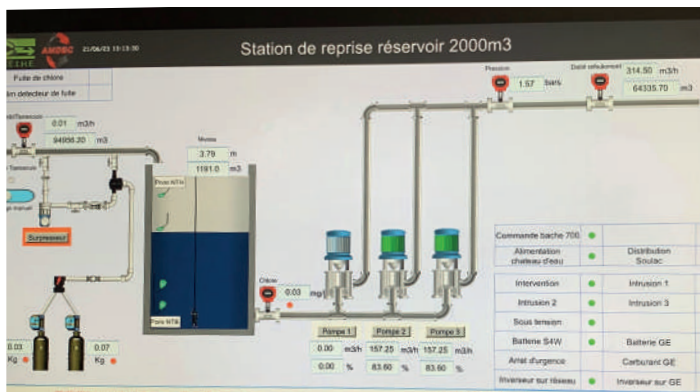
## LA RESPONSABILITÉ DE L'AMMONIUM

Les caractéristiques de l'eau distribuée chez chacun d'entre nous dépendent des forages dont elle provient. A Soulac, 5 forages permettent de faire face aux besoins quotidiens en eau potable. Trois d'entre eux, d'une profondeur de 160 mètres, sont situés sur la commune de Vensac et les deux autres, à plus de 700 mètres de profondeur, sur celle de Soulac. L'ammonium est naturellement présent sur les forages de Soulac. Son élimination passe par l'ajout de chlore.

Le principe des travaux a consisté à traiter celui-ci par le processus dit du Break-Point et dévier l'eau azotée dans une bache de 700 m<sup>3</sup> pour disposer du temps de contact nécessaire à son élimination. Depuis la mise en service de l'usine, la régulation du chlore fait l'objet d'un suivi en continu de sorte que les qualités organoleptiques obtenues soient permanentes. Il s'agit aussi d'optimiser les réglages en fonction des quantités délivrées.

## LA CONSOMMATION D'EAU À SOULAC

Hiver = 700 m<sup>3</sup>/jour  
Été = 4000 m<sup>3</sup>/jour  
Soit une multiplication par 5,7 du volume d'eau distribué.  
Ce volume provient à 66% des forages de Vensac et à 34% de ceux de Soulac





# Le traitement de l'eau

Le réseau soulacais est un réseau séparatif. Il isole les eaux usées en vue de leur retraitement. En 2019, un diagnostic du réseau d'assainissement a été effectué. Il a permis d'établir une hiérarchie des travaux à accomplir pour limiter les infiltrations d'eaux claires parasites de la nappe phréatique dans le réseau d'assainissement. C'est la motivation des travaux de la route de Bordeaux dont « Climats » s'est déjà fait l'écho ainsi que des travaux à venir sur le boulevard Marsan de Montbrun.

## DÉTECTION D'ANOMALIES DE SÉPARATION DES EAUX PLUVIALES

Le réseau étant séparatif, il est impératif de ne pas collecter dans le réseau d'assainissement des eaux pluviales qui viennent engorger la station d'épuration. Lors de la réalisation du diagnostic de 2019, de nombreuses anomalies ont été relevées chez les abonnés. Quand il pleut, le volume d'entrée dans la station d'épuration

est triplé, conduisant les pompes à tourner d'autant plus. Les postes de relevage sont par ailleurs dimensionnés par rapport au nombre d'habitations. Quand les arrivées d'eau sont multipliées par trois, il se produit une montée en charge qui peut provoquer un débordement chez les riverains. Le règlement du service de l'eau et de l'assainissement remis à tout abonné stipule clairement en son article 28 portant modalités du rejet dans le réseau public d'assainissement, l'interdiction de rejet des eaux de pluie. Son article 30 portant dispositions techniques des installations intérieures prévoit « en cas de non-respect [par l'abonné] des prescriptions techniques relatives à la séparation obligatoire des eaux pluviales des eaux usées » le « doublement de sa redevance d'assainissement ». Une sanction financière que la Régie de l'eau et de l'assainissement souhaite ne pas avoir à appliquer, tant la gestion de la ressource en eau est devenue un sujet d'intérêt général primordial.

## ÉVOLUTION DE LA PLUVIOMÉTRIE SUR LA COMMUNE DE SOULAC

Entre 2020 et 2021 : ↗11%

Entre 2021 et 2022 : ↗24%





## « SOULAC 1900 », 20 ans déjà

**« Formidable ! Magique ! Intense ! Fabuleux ! »**  
**Autant d'exclamations glanées çà et là qu'échangent**  
**membres d'une même famille ou de parfaits inconnus.**  
**Nous sommes le premier week-end du mois de juin.**  
**Soulac-sur-Mer rejoue la vie de Soulac-les-Bains en**  
**costumes et véhicules d'époque. La foule se presse**  
**sur le quai de la gare pour acclamer l'arrivée du train à**  
**vapeur et de ses voyageurs. Le Maire est là aussi,**  
**en queue de pie et haut de forme.**



Les chapeaux et les ombrelles, les gilets et les dentelles sont ressortis des malles et les bottines ont remplacé les tongs. Les messieurs redeviennent naturellement galants, aidant si besoin les dames à relever l'ourlet des robes longues. D'autres ont choisi le maillot de bain rayé, plus pratique.





Les 2, 3 et 4 juin derniers, 350 artistes, musiciens, comédiens, circassiens, acrobates qui sans relâche ont animé les rues, les places, la plage, se relayant ou se réunissant pour les parades et charivaris, n'ont pas boudé leur plaisir de déployer le spectacle vivant dans toutes ses dimensions devant un aussi large public.

Une édition spéciale concoctée par Manuela Lieuteau Sanchez et les bénévoles de l'association Label Soulac avec la participation exceptionnelle pour l'évènement de la musicienne Mary Estrade, de l'artiste peintre Émilie Rakowitz, de la mannequin Dana Alimi et du photographe Fred Payet.

## 20 ans déjà et l'on ne s'en lasse pas !



### Le travail de toute une année s'expose

La salle Notre Dame a accueilli du 10 au 15 juin l'exposition des œuvres de peinture et dessin des élèves de Gauthier Joyeux. Sous le titre générique de « LE BLANC EST UNE COULEUR », choisi en hommage à Pierre Soulages décédé à l'âge de 102 ans en octobre de l'an dernier, 19 artistes exposaient 79 créations. À leur côté, les couleurs ont flamboyé sur la soie des créations des élèves de Josette Ducluzeau. Lors du vernissage, le maire Xavier Pintat, a évoqué la toile majeure de l'artiste ukrainien Kasimir Malevitch, « Carré blanc sur fond blanc », premier monochrome de l'histoire de la peinture démontrant parfaitement toutes les variations de cette couleur.



# Visites patrimoniales de Soulac, un programme toujours plus riche

*Depuis la création en juin 2022 au service culturel de la Ville d'un poste entièrement dédié au patrimoine de la commune, les propositions de visite se sont multipliées. Si les visites sur les thématiques culturelles, nature ou gourmandes restent des valeurs sûres, l'offre s'est diversifiée en particulier vers le jeune public. C'est ainsi qu'en mai dernier, les enfants fréquentant le centre de loisirs se sont vus proposer une matinée de chasse au trésor.*

## « LES TRÉSORS DE SOULAC »

D'emblée l'animatrice de la chasse qui a imaginé cette activité pose le décor qui nous fait remonter à la préhistoire. À Soulac, la mer n'est jamais loin. Tout commence donc fort logiquement par la recherche d'une bouteille à la mer contenant la carte au trésor, probablement le trésor des Médules. Les enfants, par équipe, vont devoir faire appel à leur sens de l'observation,



respecter des consignes, découvrir une légende, utiliser une boussole pour s'orienter, s'exercer au nœud de 8 afin de pouvoir appailler, décrypter les indices, arriver à lire un message caché, toutes

choses indispensables pour trouver le coffre au trésor.

Si vous avez des enfants ou que vous-même avez gardé une âme d'enfant, venez le découvrir en participant à cette autre façon de connaître Soulac et ses multiples trésors.



## ET POUR LES SCOLAIRES

Sollicité par des enseignants d'écoles élémentaires, le service culturel de la Ville a concocté un jeu de piste proposé soit dans le cadre d'une sortie scolaire,

soit dans celui d'une classe verte ou de mer. Le jeu de piste constitue alors une journée dans la programmation de la classe de découverte. Les réservations se multiplient.



## L'histoire en partage

Pour certains, le front du Médoc n'est qu'un parking dans le quartier Mériadeck à Bordeaux, mais pour d'autres, il est un pan de l'histoire de la résistance à l'occupation allemande. Les bunkers des Arros sont les vestiges de cette période. Ils suscitent l'intérêt de passionnés de cette époque qui souhaitent faire partager leur connaissance du sujet à un large public.

L'Office national des Forêts, gestionnaire du site, a passé une convention avec la Mairie de Soulac pour l'organisation de visites guidées. La Ville s'est ensuite assurée la collaboration des deux associations spécialistes de cette période pour épauler sa guide conférencière dans les visites des bunkers. Ainsi, cet été, l'« Association Historique de la Poche Nord Médoc », la « Forteresse Sud Gironde » et la Mairie de Soulac conduiront les visites des bunkers selon un planning préétabli.

### **AU MENU DES NOUVEAUTÉS DE CET ÉTÉ, FIGURENT :**

**« les huîtres de port en port » « la chapelle de l'Amélie et ses environs »  
Et bien sûr, la visite énigme des « trésors de Soulac-sur-Mer ».**

## À vos agendas

Fête du livre, 20ème !

Le Palais des Congrès accueillera les samedi 28 et dimanche 29 octobre 2023 la vingtième édition de la fête du livre organisée par Ecume.doc.

Auteurs, illustrateurs, éditeurs, libraires et public y trouveront l'occasion de se côtoyer.

Un évènement à ne pas manquer !





## Si la basse saison est propice à la réalisation des chantiers d'envergure, la période pré-estivale est celle où la Ville apporte la dernière touche à la mise en valeur de la station.

### LA PHASE 3 DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DU FRONT DE MER S'EST TERMINÉE JUSTE À TEMPS POUR ACCUEILLIR LES VACANCIERS.

Cette troisième phase reprend les principes d'aménagement des deux premières de manière à créer une unité sur le kilomètre 400 du front de mer. On retrouve entre la rue de la Paix et l'esplanade du casino ces vastes cheminements piétons invitant à la promenade, les doubles bandes cyclables autorisant les déplacements à vélo vers le nord comme vers le sud, la circulation automobile étant, elle, à sens unique dans le sens nord/sud. Le partage de l'espace entre les différents modes de déplacement se traduit dans la répartition entre places de stationnement, implantation d'arceaux à vélo et installation de bancs invitant au repos les marcheurs fatigués. Des jardinières, les plantations de tamaris et vivaces viennent, dans la continuité visuelle des tranches précédentes, végétaliser l'aménagement. L'usage du bois, l'utilisation de teintes douces en harmonie avec le sable de la dune tranchant avec la couleur sombre du bitume donnent un côté naturel à ce front de mer.

Le recours au bois s'étend jusque sur la plage. Outre les bacs de tri sélectif, les blocs sanitaires de la plage centrale ont été parés de bois.

Une première étape avant l'habillage des postes de secours et celui du nouveau bloc sanitaire de la plage des olives.



Restait côté nord, pour finaliser la mise en valeur du front de mer et de ses abords immédiats, à réaliser sur la portion de la rue Bignon entre la rue Barriquand et le boulevard de la Brigade du Médoc 44-45 la réfection des trottoirs en brique ainsi qu'à refaire l'enrobé de la chaussée.



## « LA DANSE » RAJEUNIE

Après 55 ans d'exposition au soleil et aux embruns, la statue de « La Danse » avait pris quelques rides et perdu un peu de son éclat originel.



Marquant l'entrée sud du Front de Mer, elle devait impérativement bénéficier d'un coup de jeune, sous peine de jouer les parents pauvres par rapport à la statue de la Liberté au nord et au front de mer aujourd'hui réhabilité dans son entièreté. La municipalité a demandé à l'artiste peintre et plasticien local Yann Muller de faire disparaître les stigmates du temps de cet élément incontestable du patrimoine artistique de la ville de Soulac-sur-Mer.

« La Danse », sculpture monumentale de 5 mètres de hauteur, est l'œuvre de Marc-Antoine Bissière (1926-2012) dit Louttre.B. La statue en ciment armé polychrome est constituée de deux figures peintes que l'artiste avait conçues afin que leurs silhouettes se détachent sur le ciel. Il les avait placées dans une orientation précise par rapport à la mer qui permettait au regard d'apprécier les pleins et les vides et leurs découpes si singulières sur le ciel. Le socle peint de bandes verticales est composé de trois plans dont l'un, en plus forte inclinaison, placé du côté de la terre, concourt à propulser les figures vers la mer, fonctionnant comme un arc-boutant.

## LA PRÉPARATION DU BORD DE MER À LA SAISON N'AURAIT PAS ÉTÉ COMPLÈTE SANS LES TRAVAUX DE RECHARGEMENT DE LA PLAGE SUD.

Climats #80 s'en était fait l'écho dans le cadre de son dossier sur la lutte contre l'érosion marine. Il aura fallu 6 semaines

à l'entreprise BUESA mandatée par la Communauté de Communes Médoc Atlantique pour recharger la plage sud avec 60 000 m<sup>3</sup> de sable extraits à marée basse de la plage centrale.

## ET AILLEURS DANS LA COMMUNE

Point névralgique de la station, le bâtiment de la **gare SNCF** dispose à présent de toilettes publiques automatiques.




Directement accessibles depuis le parking de la gare, ces toilettes entièrement carrelées et à l'équipement sanitaire tout inox pour en faciliter l'entretien, sont nettoyées et désinfectées après chaque utilisation. Une information en braille permet aux déficients visuels de connaître les modalités d'utilisation de ces toilettes également adaptées aux personnes se déplaçant en fauteuil roulant.

Des travaux d'accessibilité ont également été réalisés à **la gendarmerie.**

Enfin, tous les lots étant à présent vendus au **lotissement du pigeonnier**, la passe éponyme qui compte beaucoup de riverains a vu son enrobé refait conformément à l'engagement pris au moment de la commercialisation des lots.





## Soleil d'Or, une résidence qui porte bien son nom en ce 22 juin

Alors que l'orage a fait rage le 21 juin pour la fête de la musique, le repas organisé par le Centre Communal d'Action Sociale pour les résidents de Soleil d'Or le lendemain a bénéficié d'un ciel bleu immaculé. Il n'a pour autant pas pu se dérouler comme prévu en extérieur, les sols gorgés d'eau ne permettant pas d'accueillir les convives dans de bonnes conditions de stabilité. Qu'à cela ne tienne, tables et chaises ont été installées dans la salle de restauration. Résidents, membres du Conseil d'Administration, animateurs des activités y ont trouvé place. Le Maire et le Vice-Président du CCAS ont fait le point des travaux d'amélioration réalisés et à venir de la résidence. Chacun a ensuite pu partager le repas concocté par le chef cuisinier maison au son de l'accompagnement musical du groupe « Libertaduo ».





Au final, cet événement aura représenté un bon moment de chant, de danse, de rire, de lien. N'est-ce pas ça, la définition d'un instant de bonheur ?



## A Soulac, la solidarité n'est pas un vain mot.

En cette période d'inflation, le nombre de foyers ayant plus de difficultés à boucler les fins de mois augmente mécaniquement. Les dépenses consacrées à l'alimentation et l'hygiène deviennent des variables d'ajustement. L'action du Centre Communal d'Action Sociale en soutien aux plus fragiles trouve toute sa pertinence.

Au-delà de la distribution hebdomadaire aux Soulacais

et Soulacaises en situation de précarité de début décembre à fin mars d'un panier leur permettant de préparer des repas équilibrés, le CCAS de la Ville coordonne la participation de bénévoles à la collecte nationale de la Banque alimentaire. En 2022, la mobilisation sur cette action du dernier week-end de novembre et la générosité des donateurs ont permis de collecter 2316 kilos de denrées. Un beau résultat !

**PRENEZ DATE...**

**Le prochain week-end de collecte sera les 24 et 25 novembre 2023**



## Rencontre « balle ovale »

À Soulac, le ballon est souvent rond. À l'approche de la coupe du monde de rugby, c'est la balle ovale que les enseignants des écoles primaires du secteur du collège Georges Mandel de Soulac avaient choisi de mettre à l'honneur. La rencontre coordonnée par Laurent Bisetto, le Directeur de l'école Jules Ferry à Soulac, a regroupé 200 filles et garçons de CM1 et CM2 de Grayan, Saint-Vivien, Talais, Vensac et du Verdon ainsi que les 6èmes du collège. Patronné par l'Education Nationale, ce projet au-delà de l'apprentissage d'un sport d'équipe version « touch rugby » a constitué pour les élèves un trait d'union entre école et collège. Et, retour au ballon rond, c'est le Président du foot, Bernard Pasquet, qui a tracé les terrains.

## Tournoi Christian Fétis

Le 22 avril, comme il est de tradition depuis 20 ans déjà, le stade Dartial de Soulac a accueilli le Challenge Christian Fétis. 18 équipes de U10 /U11 en provenance de toute la France étaient engagées. La plus éloignée venait de la frontière du Luxembourg. L'ensemble de l'encadrement du FC Cœur de Médoc Atlantique s'est mobilisé pendant deux jours pour organiser 90 matches. Cette compétition porte le nom de Christian Fétis, grand joueur et dénicheur de talents footballistiques qui créa le centre de football de Soulac et fut à l'origine de la section Sport Etudes Football au collège. Les jeunes Médocains se sont classés 7<sup>ème</sup>, 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup>.



# L'avion électrique à la conquête de Soulac

L'aviation de tourisme, comme la plupart des modes de transport, a démarré sa mue. L'aérodrome de Soulac en a fait l'expérience les 22 et 23 avril derniers en accueillant 2 Vélis Électro pour des vols de démonstration. À cette occasion, Xavier Pintat et son adjoint Daniel Milliet ont pu apprécier la performance de la machine et son silence. Considérant l'intérêt de voir se développer sur la base de Soulac une aviation décarbonée, le Conseil municipal a fait procéder à l'installation sur le site d'une borne triphasée pour recharger les batteries du Vélis Électro.

Cet avion biplace monomoteur étant par ailleurs le premier avion électrique

au monde à avoir reçu une certification de l'Agence européenne de la sécurité aérienne, l'aéroclub Royan & Soulac porte un projet de formation de jeunes pilotes sur cet appareil. En attendant de voir fleurir les vocations d'élèves pilotes, l'été pourrait être propice à la découverte de nos paysages depuis les airs dans le silence du Vélis Électro.



## Cérémonie commémorative du 8 mai 1945



Lundi 8 mai, les élus du conseil communal des jeunes et leurs encadrants, les enfants des écoles et leurs enseignants, les jeunes sapeurs-pompiers formés au centre de secours de Soulac et leurs aînés sapeurs-pompiers professionnels et volontaires étaient présents au monument aux morts auprès des élus municipaux pour

la cérémonie de commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale.

À l'issue des cérémonies officielles et dépôts de gerbe, le maire dans son discours a évoqué la fragilité de la paix que l'on pensait durablement installée en Europe. Alain Castanet, président de l'Union Nationale des Combattants de Soulac, a remis la médaille du mérite de l'UNC échelon bronze à Guillaume Leprince pour son engagement associatif. Pour faire face à l'amenuisement des effectifs d'Anciens Combattants, l'association s'est élargie aux OPEX (opérations extérieures), Soldats de France et à tous ceux et celles qui ont porté un uniforme ainsi qu'à leurs conjoints.

## Nettoyage de printemps pour la forêt soulacaise



La chasse est un sport, un loisir, qui suppose le respect pour les espaces naturels dans lesquels elle s'exerce. C'est bien ainsi que L'ACCA de Soulac voit les choses. Elle a renoué le 20 mai dernier avec l'action de nettoyage de la forêt initiée il y a une dizaine d'années. Une soixantaine de personnes, toutes générations confondues, ont sillonné 700 hectares par groupes de 2 à 4 durant 3 heures. Elles ont récolté une tonne et demie de déchets les plus divers : bouteilles plastiques, carrelage, vélos, bidet... toutes choses qui n'ont pas leur place dans la nature. Cette belle action citoyenne s'est conclue par un temps de convivialité.

**Rendez-vous encore plus nombreux en 2024 pour rééditer cet évènement !**

## L'appel du 18 juin



En cette journée de commémoration de l'appel à la résistance lancé depuis Londres par le Général de Gaulle, le maire Xavier Pintat, le président de l'UNC Alain Castanet, le président du Souvenir Français Jean-Claude Souan, se sont retrouvés accompagnés des porte-drapeaux devant la stèle apposée à l'extérieur de l'Hôtel de Ville à sa mémoire.

## Balade soulacaise pour les bikers

Les milliers de bikers présents au 27<sup>ème</sup> Show Bike organisé à Vendays-Montalivet le dernier week-end de juin ont fait vrombir leurs moteurs pour le traditionnel défilé du dimanche matin à Soulac. Les cylindrées rutilantes ont fait l'admiration des spectateurs.



# L'ingéniosité rivalise avec la bonne humeur



Gros succès pour cette troisième édition du week-end consacré à la course des bolides les plus improbables. Le public se pressait en nombre en ce week-end de la mi-juin pour participer à un évènement qui

devient un rendez-vous incontournable des animations soulacaises. Grandeur nature sous la houlette de l'association des commerçants de Soulac ou miniature avec les trois heures de Soulac organisées par le Mini Racing Club Grayannais, la compétition a fait rage pour le plus grand bonheur des petits et des grands.



## L'A.H.P.N.M reprend du service



L'Association Historique de la Poche du Nord Médoc, créée en 2010 par des passionnés d'histoire et du Mur de l'Atlantique s'est donnée pour but de perpétuer le devoir de mémoire. Le partenariat conclu avec la Mairie lui a permis de reprendre les visites des bunkers au mois d'avril avec deux guides identifiés, messieurs Jean-Paul Lescorce et Jean-Yves Berlie.

**Contact : [ahpnm@orange.fr](mailto:ahpnm@orange.fr)**

## NAISSANCES

Enola ANDRÉ, le 5 mars 2023

Nina LAGNEY MERVEILLAUD, le 16 mai 2023

Mathis, Gérard, Francis GONZALEZ, le 21 mai 2023

Cali RICHARD PASQUET, le 4 juin 2023

## MARIAGES

Marc NOËL et Karine BELLARDIE, le 12 avril 2023

Jean GUERCI et Cécile DE NADAÍ, le 15 avril 2023

Pascal CHAMBAUD et Amélia FERNANDEZ,  
le 6 mai 2023

Éric BOMPAN et Odia CASTELLARNAU, le 13 mai 2023

Richard GORDILLO et Coralie FRANCESCON,  
le 27 mai 2023

Matthieu DUFFAU-LAGARROSSE et Charlotte  
LACLAU, le 10 juin 2023

Emmanuel GIRAULT et Luce PASQUINI,  
le 10 juin 2023

Rémi LEMIEUX et Stéphanie DAUBISSE,  
le 17 juin 2023

David NEAU et Virginie PIÉTREMENT, le 17 juin 2023

## DÉCÈS novembre-mars 2023

Jean BLANC, âgé de 94 ans

Paulette BOSCH née MOREAU, âgée de 91 ans

Anna LESSIEUR née HENDGEN, âgée de 97 ans

Jean-Philippe LEROUX, âgé de 87 ans

Michèle BAUDON, âgée de 86 ans

Danièle GEYNES, âgée de 80 ans

Jeannine CELADOR née ROUX, âgée de 97 ans

Jean-Pierre SERINDOUX, âgé de 83 ans

Pierre RAULET, âgé de 78 ans

Gaston FRÈRE, âgé de 91 ans

Jean GUILHAMON, âgé de 84 ans

Daniel SÉRIÉ, âgé de 67 ans

Bernard LE FLOCH, âgé de 79 ans

Ricardo MASSARINI, âgé de 87 ans

Paul BAYLE, âgé de 92 ans

Pierrette PASSARINI née MARTIN, âgée de 91 ans

Andrée JEAN-BAPTISTE née BAFFIE, âgée de 95 ans

Louis ATTRAIT, âgé de 89 ans

Jean LOGEZ, âgé de 89 ans

Geneviève MOLINA née MAGNE, âgée de 77 ans

Jackie PINLOU, âgé de 84 ans

Raymond BURVINGT, âgé de 77 ans

Andrée LEBLANC née LASSUS, âgée de 97 ans

Jean DUFORT, âgé de 95 ans

## HOMMAGE

**Jean-Marie GUILHAMON** s'en est allé le 14 avril dernier à l'âge de 84 ans au terme d'une vie bien remplie. Cet homme connu comme « le pharmacien du haut » à l'époque où Soulac comptait encore deux pharmacies, aura, bien que d'une grande discrétion, été un homme d'engagement public.

Elu municipal pendant 25 ans, il s'est toujours montré vigilant quant à la bonne gestion des deniers publics de la commune. Il a également siégé au Conseil d'Administration du Centre communal d'Action sociale, d'abord et durant 19 ans en sa qualité d'élu municipal, puis jusqu'en 2020 comme personne qualifiée au titre de son engagement associatif et membre d'honneur.

Décrit comme quelqu'un de généreux et doté d'un certain humour qui le conduisait fréquemment à faire des jeux de mots, il a présidé l'association caritative Saint Vincent de Paul pendant une vingtaine d'années. Ayant une vision collégiale de l'exercice de la présidence, il aura été un chef d'équipe qui savait mettre de l'huile dans les rouages pour que l'action des bénévoles puisse s'exercer dans la convivialité et l'entente. Sous son impulsion, le soutien apporté par l'association ne s'est pas cantonné à des aides matérielles. C'est ainsi qu'un accueil « écoute » a été créé.

À sa veuve Élisabeth, à ses trois enfants, le Maire et le conseil municipal présentent leurs bien sincères condoléances.

**GENDARMERIE**

17, rue Olivier Guinet  
05 56 73 33 90

**POLICE MUNICIPALE**

05 56 73 29 15

**SAPEURS-POMPIERS**

18 ou 112 (portable)  
Rue Olivier Guinet  
05 56 73 63 73

**MAIRIE**

2, rue de l'Hôtel de Ville  
05 56 73 29 29

**BUREAU D'INFORMATION  
TOURISTIQUE**

Rue de la Plage  
05 56 09 86 61

**RÉGIE DE L'EAU ET DE  
L'ASSAINISSEMENT**

05 56 09 85 77  
Bureau ouvert de 10h à 12h  
Fermé le samedi

**CENTRE MUNICIPAL  
CULTUREL ET SPORTIF  
(CMCS)**

5 rue du Révérend Père  
Daniel Brottier  
05 56 09 82 99

**BIBLIOTHÈQUE**

Rue de la Plage  
05 56 73 81 95

**PRESBYTÈRE**

Abbé Sebastian  
Gozdziejewski  
05 56 41 08 97

**TRÉSOR PUBLIC**

79, rue de la Plage  
05 56 09 81 04

**LA POSTE**

Rue Mal d'Ornano  
05 56 73 24 70

**EDF DÉPANNAGE**

09 726 750 33

**EDF AGENCE CLIENTÈLE**

09 69 36 66 66

**AÉRODROME**

05 56 09 86 16

**SNCF**

Av. du Gal de Gaulle  
05 56 09 85 56

**BAC ROYAN-LE VERDON**

05 56 73 37 73

**PHARMACIEN**

M. Duperat :  
58, rue de la Plage  
05 56 09 84 40

**MÉDECINS**

Dr Aubert : 05 56 73 35 00  
Dr Gilles Deraedt :  
05 56 09 84 65  
Dr Julie Deraedt :  
05 56 09 84 65  
Dr Oddos : 05 54 56 00 12

**INFIRMIERS**

Mme Dupuy : 06 11 54 66 28  
Mme Martin : 06 72 42 60 26

**CENTRE PARAMÉDICAL**

Mme Valet et M. Fournier :  
05 56 09 75 86

**LABORATOIRE ANALYSES  
MÉDICALES**

05 56 73 95 20  
Tous les jours de 8h à 12h

**KINÉSITHÉRAPEUTES**

Mmes Arnaud, Ferrez, Roustit,  
M. Jacques :  
05 56 09 98 35

**DENTISTES**

A. Capdarest,  
N. Barnerias-Desplas :  
05 56 09 82 68  
E. Lagardère, M. Delarue :  
05 56 73 61 63

**PÉDICURE-PODOLOGUE**

M. Gabriel : 05 56 09 96 29

**ORTHOPHONISTE**

M. Daramat : 05 56 73 60 67

**OSTÉOPATHES**

M. Lagny : 06 58 10 45 09  
M. Mahieu : 05 56 09 51 63

**VÉTÉRINAIRE**

A. Audry : 05 56 09 77 36

**POMPES FUNÈBRES  
SOULACAISES**

M. Berges : 05 47 83 80 07

**ARCHITECTE-CONSEIL  
COMMUNAL**

M. Jouison :  
05 56 73 29 06 ou 29 19  
Permanence mensuelle en  
Mairie sur rendez-vous

**ARCHITECTE-CONSEIL  
DU CAUE**

M. Barillot : 05 56 73 49 23  
le 3ème mardi du mois de  
9h15 à 11h45

**MAISON DÉPARTEMENTALE  
SOLIDARITÉ ET INSERTION**

Salle des permanences RDC  
Mairie. Uniquement sur  
rendez-vous :  
05 56 41 01 01

**DÉCHETTERIE****SOULAC-TALAI-LE VERDON**

Route du Verdon - 05 56 09 76 49  
Du mardi au samedi  
8h30 à 12h -14h à 17h30

**HORAIRE  
DE LA MAIRIE****Lundi au jeudi :**

8h30 - 12h15  
13h30 - 17h30

**Vendredi :**

8h30 - 12h30

**Samedi :**

8h30 - 12h



2, rue de l'Hôtel de Ville - BP 25  
33780 Soulac-sur-mer  
**Tél. : 05 56 73 29 03**  
cabinet.maire@mairie-soulac.fr  
**[www.mairie-soulac.fr](http://www.mairie-soulac.fr)**

